



# Constitution du collectif

Projets collectifs

Hélène BERHAULT-GABORIT, Animatrice GT AAMF porteurs de projets 07 87 86 53 01 [helene@aamf.fr](mailto:helene@aamf.fr)



**10 points  
d'attention**

1. HUMAIN : Groupe solide d'agriculteurs
2. APPROVISIONNEMENT : Autonomie en intrants
3. DIGESTAT
4. BIOGAZ
5. SITE
6. PROCESS
7. APPROPRIATION LOCALE
8. RENTABILITÉ
9. ADMINISTRATIF
  - 9.1. JURIDIQUE
  - 9.2. SÉCURITÉ ASSURANCES
  - 9.3. RÉGLEMENTAIRE
  - 9.4. RACCORDEMENTS CONTRATS D'ACHAT
10. FINANCEMENT

ASSOCIATION  
AGRICULTEURS  
MÉTHANISEURS  
DE FRANCE

VAm

VIENNE AGRI MÉTHA  
La méthanisation, un atout pour la Vienne



Avec qui développer ce projet ?

Nos objectifs sont-ils **communs ou complémentaires** ?

Avons-nous du **temps** à consacrer au projet ?



GROUPE solide d'agriculteurs :

- ✓ Plusieurs personnes qui s'entendent
- ✓ avec des objectifs communs ou complémentaires
- ✓ et un ou des leaders
- ✓ Prendre le temps de mûrir notre projet (réflexion et faisabilité)
- ✓ Echanger sur l'organisation du travail (développement et exploitation)



VAm  
VIENNE AGRI MÉTHA  
La méthanisation, un atout pour la Vienne



# TEMOIGNAGE de Cédric ABONNEAU, agriculteurs-méthaniseurs associé de MIGNE BIOMETHANE dans la Vienne



« Groupe solide d'agriculteurs : Se poser les bonnes questions avant de se lancer dans un projet ENR »

# L' AAMF et la méthanisation collective

- ▶ Action « Méthanisation collective » : Temps forts pour les collectifs ou formations
  - ▶ Groupe et gouvernance
  - ▶ Logistique et base d'échanges intrants / Digestat
  - ▶ Main d'œuvre et travail sur le site
  - ▶ Maitrise du sanitaire
  
- ▶ Formulez vos besoins : [helene@aamf.fr](mailto:helene@aamf.fr)